

AVIS DE LA MUNICIPALITE

SUJET	Etude
RECEVABILITE	Oui
LIEU	Espaces verts du Grézit
THEME	Biodiversité faunistique, pédagogie
PORTEUR	Syndicat des copropriétaires du Grézit
BUDGET	2 730 €
COMMENTAIRE	Pas de commentaire

Projet citoyen 2023

**Favoriser la biodiversité dans
l'espace vert du Grézit**

Projet proposé par

L'Association Syndicale Libre des propriétaires du Grézit

Sommaire

1. Contexte
2. Les espèces à favoriser
3. Achat et installation des nichoirs et gîtes
4. Information et sensibilisation du public
5. Budget

1. Contexte

Le groupement d'habitations « Le Grézit », premier lotissement communal d'Arradon, a été construit en 1974 par la Société Civile Interprofessionnelle du Grézit. Sur les 47.000 m² du terrain, 18.000 m² ont été destinés à la construction de 40 maisons individuelles avec jardin à usage d'habitation et 9.000 m² à la voirie de desserte. Maisons et voirie sont entourées d'un espace vert de 20.000 m² constitué d'une partie boisée, de prairies et de parties périphériques. Voirie et espace vert restent propriété de la commune d'Arradon.

A quelques pas du rivage du Golfe du Morbihan, le groupement d'habitations est situé en zone Uba ; l'espace vert est classé Na dans le Plan Local d'Urbanisme en vigueur (« les zones Na délimitent les parties du territoire affectées à la protection stricte des sites, des milieux naturels et des paysages ») incluant des « bois préservés (L151-23) » et fait partie par ailleurs de la trame verte d'Arradon.

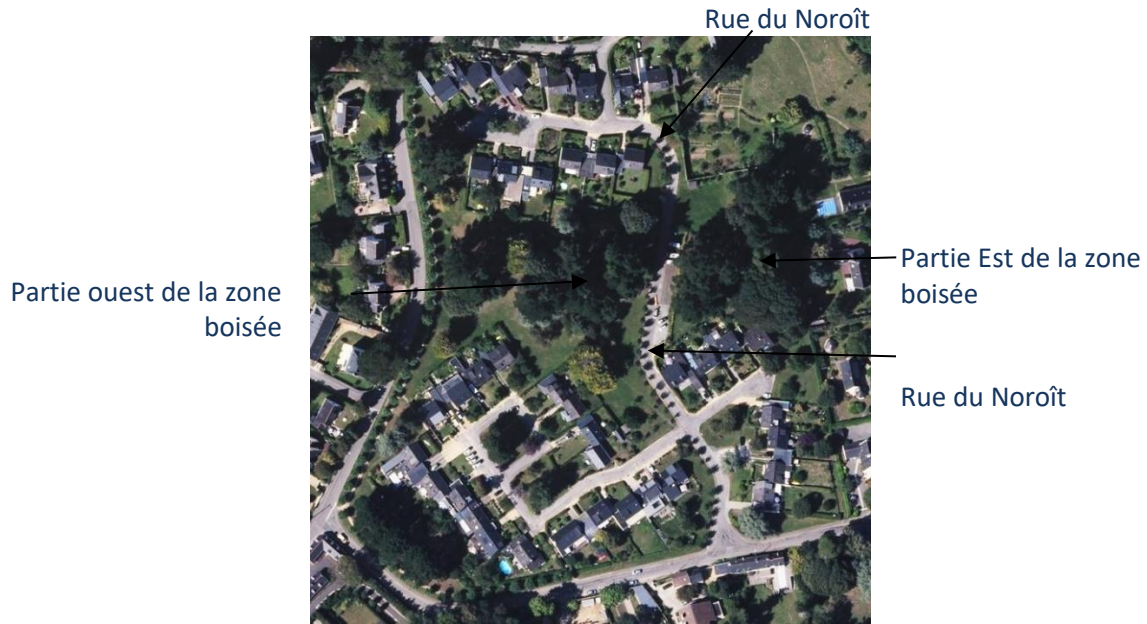
Les propriétaires des habitations, regroupés depuis l'origine au sein de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du Grézit, sont très attachés à leur environnement et échangent régulièrement avec les élus et les services techniques de la commune sur l'entretien et l'amélioration de cet espace vert accessible à tous les Arradonnais. Ce travail en commun doit se renforcer dans le contexte actuel de changement climatique et de perte de biodiversité pour que l'espace vert du Grézit participe à la séquestration carbone et apporte les autres services écosystémiques - régulation thermique, dépollution, amélioration de la biodiversité, etc. – que l'on attend d'un parc urbain de cette taille.

Ce projet a pour objectif de favoriser la biodiversité faunistique en installant des nichoirs pour différentes espèces d'oiseaux et des gîtes pour les écureuils ; mais il sera aussi l'occasion d'en faire partager la richesse en incluant des panneaux explicatifs accessibles à tous.

Nous avons prévu des ateliers participatifs pour petits et grands pour préparer l'installation des nichoirs le jour de la fête de l'arbre en novembre 2023. Ce jour sera également l'occasion de planter un verger à la disposition de tous.

2. Les espèces à favoriser

Les arbres ont été plantés en 1976 par des résidents volontaires sous la conduite d'un technicien de la Direction Départementale de l'Agriculture. Progressivement, un micro-écosystème s'est constitué naturellement. La zone boisée est séparée en deux parties par la rue du Noroît.



La Résidence du Grézit (Géoportail 2019)

Les parties boisées et les zones de prairies (ou pelouses sèches) sont devenues **un réservoir de biodiversité** inclus dans un espace urbain. Bel exemple d'une conquête de la trame verte sur la ville.

La biodiversité est favorisée par l'absence d'intrants (pesticides, engrais) depuis 1976, par le faible dérangement induit par l'Homme pour ce qui concerne les espèces animales et par la surface de l'espace vert.

De nombreux oiseaux fréquentent l'espace vert. Pour beaucoup d'espèces, le facteur limitant l'augmentation du nombre d'individus est lié à la difficulté à trouver un site de nidification. Mettre des nichoirs permet de favoriser leur présence, tout en respectant des distances entre nichoirs de même type.

2.1 L'écureuil roux (plusieurs individus sur le site) est présent toute l'année. Cette espèce, protégée depuis plus de 40 ans, n'est pas menacée de disparition en France mais ses densités sont faibles et ses habitats fragmentés et dégradés. **Sa présence est donc une richesse et un bon indicateur de la qualité écologique du milieu où on l'observe.**

L'écureuil roux construit plusieurs abris (ou « hottes ») avec des branchages, des aiguilles de pin, des mousses ... Ils servent de refuges. Situés au moins à 5m de haut, souvent au niveau d'une fourche.

Endroit où un écureuil avait fait un abri en 2022, sur un Pin de Monterey.



La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) vend un gîte pour écureuil doté d'une double entrée, permettant de s'échapper si un prédateur pénètre dans le gîte.

On pourrait mettre un gîte dans la partie ouest de la zone boisée et un autre dans la partie est.

2.2 La Huppe fasciée, espèce protégée, inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne, passe l'hiver en Afrique tropicale.

Elle se nourrit au sol, recherchant des larves d'insectes, sa nourriture principale, qu'elle capture en sondant la terre avec son long bec étroit. Elle consomme également, après repérage visuel, des sauterelles, criquets, coléoptères, etc.

Depuis 2018, elle est observée chaque année dans l'espace vert du Grézit. Elle en explore toutes les prairies et pelouses. Elle y trouve les insectes qu'elle recherche car c'est un milieu sans intrant chimique.

Lorsque cet oiseau migrateur arrive au printemps, il se met en quête d'une cavité dans un arbre creux ou dans un vieux mur pour nicher. C'est de moins en moins facile à trouver.

Pour faciliter sa reproduction, il faudrait **installer des nichoirs** conçus pour cette espèce : un dans la partie ouest de la zone boisée et un autre dans la partie est.



Parc du Pargo Vannes



Nichoir huppe fasciée LPO

La part la plus importante de la population bretonne de Huppe fasciée est concentrée sur l'est du Morbihan et le sud de l'Ille-et-Vilaine. Arradon est près des limites nord et ouest de l'aire de répartition. Les effectifs de cette espèce restent fragiles. Sa présence au Grézit est une **richesse écologique à préserver**.

2.3 La Chouette hulotte



On entend chaque année le chant de la **Chouette hulotte**, dans le nord de la partie est de la zone boisée.

Cette **espèce protégée** est inscrite sur liste rouge en France métropolitaine.

Sédentaire, ce rapace nocturne capture surtout des petits rongeurs.

On pourrait **installer un nichoir pour la Chouette hulotte** sur un Pin de cette partie du bois du Grézit.



Parc du Pargo Vannes



Nichoir Schwegler N°5
Chouette Hulotte

2.4 Le Grimpereau des jardins, passereau discret, grimpe avec agilité sur les troncs qu'il parcourt de bas en haut en inspectant l'écorce pour trouver des insectes. Présent au Grézit, il fait son nid derrière une grosse écorce à demi détachée...Or les vieux arbres sont de plus en plus rares. Cette espèce protégée est inscrite sur liste rouge en France métropolitaine.



Parc du Pargo Vannes



Nichoir Grimpereau LPO

Pour faciliter la reproduction du Grimpereau, il faudrait **installer des nidoirs** conçus pour cette espèce : un dans la partie ouest de la zone boisée et un autre dans la partie est.

2.5 Mésanges et Sittelle torchepot

La **Sittelle torchepot** est assez facile à observer car elle fréquente les mangeoires en hiver. Cette **espèce protégée** est inscrite sur liste rouge. Elle mange des insectes et des graines. Elle fait son nid dans un trou d'arbre.

La **Mésange charbonnière** est également une **espèce protégée**. Bien connue, car elle visite assidûment les mangeoires. Elle se nourrit d'insectes (ex. : les jeunes chenilles processionnaires du Pin), de graines, de fruits. Recherche un trou d'arbre pour se reproduire sinon opte pour un nidoir.

Il y a déjà 3 nidoirs dans l'espace vert (2 dans la rue du Suroît et 1 dans la partie est de la zone boisée). Ils conviennent pour cette mésange.

Il faudrait ajouter **6 nidoirs (à répartir sur l'ensemble de l'espace vert) qui serviront pour la Sittelle torchepot et la Mésange charbonnière.**

Le nidoir « Loggia » vendu par la LPO pourrait être choisi.



Nichoir Loggia LPO

Pour la Sittelle torchepot et la Mésange charbonnière, **le trou d'envol doit avoir un diamètre de 32mm.**

Il doit être protégé par une plaque en acier inoxydable qui empêche les pics d'en agrandir le trou à coups de bec ou les mammifères, comme l'écureuil, d'en ronger le pourtour pour accéder à la nichée.

Il offre une très bonne protection de la nichée contre les intempéries et contre les prédateurs grâce à son avancée de type balcon.

Il faudrait également mettre **4 niohirs avec trou d'envol de diamètre 28 mm**, adapté pour accueillir **les petites mésanges (bleue, huppée, nonette)**. Toutes sont des **espèces protégées**.



Niohir « Montagnard » LPO

En choisissant un modèle différent, on pourra facilement repérer qu'il s'agit du niohir pour les petites mésanges.

Ces 4 niohirs seront répartis sur l'ensemble de l'espace vert.

2.6 Rougegorge familier

On pourrait également disposer **5 nichoirs pour oiseaux semi-cavernicoles comme le Rougegorge familier (espèce protégée) sur l'ensemble de l'espace vert.**



Parc du Pargo Vannes



Nichoir Rougegorge LPO



Le **Pic épeiche** fréquente l'espace vert. C'est une espèce forestière. Il se fait remarquer lorsqu'il tambourine sur les troncs des arbres.

On pourrait mettre un ou deux nichoirs pour cette **espèce protégée**.

3 Achat et installation des nichoirs et gîtes

Nous prévoyons de faire venir un ornithologue du Parc Naturel Régional ou d'une association de protection des oiseaux pour valider les choix de nichoirs et gîtes et conseiller sur les meilleurs emplacements à retenir lors de la pose. Cela peut conduire à modifier la répartition et le type de nichoirs et gîte tout en restant dans le budget proposé. Ce budget est basé sur les prix du catalogue de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Les nichoirs LPO et le gîte à écureuil sont **fabriqués en France** dans des **ESAT** qui soutiennent le travail des personnes en situation de handicap et leur apportent également un soutien éducatif. Ils sont en **Sapin douglas**, imputrescible, très résistant aux intempéries, avec une finition laquée à base d'eau pour une meilleure durabilité.

Le nichoir pour Chouette hulotte est en béton de bois, matériau naturel, résistant, composé à 75% de bois et autres matières microporeuses.

L'emplacement doit être choisi en fonction de l'intérêt de l'espèce attendue mais aussi pour faciliter l'observation des oiseaux de loin, sans causer de dérangement.

Le nichoir (ou le gîte) doit être placé assez haut pour éviter vol et dégradation, mais aussi pour assurer la tranquillité des oiseaux (ou de l'écureuil) au moment de la reproduction. Il faut cependant

qu'il soit accessible à l'échelle pour pouvoir l'installer ou le désinstaller facilement pour nettoyage annuel. Le dispositif de fixation doit être simple et ne doit pas endommager l'arbre.

4 Information et sensibilisation du public

L'espace vert du Grézit est sur un terrain communal, ouvert à tous. Les nichoirs seront utiles à différentes espèces et faciliteront les observations des ornithologues amateurs pendant la période de reproduction (s'ils savent rester discrets), permettant de sensibiliser le public à la nécessité de protéger l'environnement en **favorisant la biodiversité**.

Pour faciliter le suivi de l'utilisation des nichoirs et du succès de reproduction, un numéro visible de loin figurera sur chaque nichoir ou gîte.

Un ou plusieurs panneaux d'information seront installés permettant de repérer les nichoirs et donner des informations sur les espèces susceptibles d'être observées. La conception des panneaux (textes informatifs, design, support, etc.) et leur implantation dans l'espace vert seront étudiées pour être les plus pédagogiques possible ; nous nous appuierons sur les conseils de l'ornithologue et nous concerterons avec les services communaux pour le choix des fournisseurs (support bois, imprimeur).

Enfin nous avons prévu que ces nichoirs soient installés à la fête de l'arbre le 19 novembre. Il faudra préalablement préparer l'installation : éventuellement monter les nichoirs si certains sont en kit, numéroter, équiper les nichoirs de pitons d'accrochage, couper et préparer les bouts d'accrochage. Cet atelier sera fait sur place et sera accessible à petits et grands.

5 Budget

Le budget est basé sur l'achat de 24 nichoirs et gîtes.

Nichoirs et gîtes	1.030 €
Accessoires de pose	200 €
Panneaux explicatifs	1.300 €
Aléas 8%	200 €
<hr/>	
Total	2.730 €